



COMMUNE DE : LA VILLEDIEU DU CLAIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 février 2025**

Le onze février deux mille vingt-cinq à vingt heures les membres du Conseil municipal de la commune de LA VILLEDIEU DU CLAIN se sont réunis à la mairie sous la présidence de :

Madame BOUTILLET Michèle, maire

Présents : **M. BAROT Adrien, Mme BEAUVAIS Sylviane, Mme BROUARD Stéphanie, M. DELOUME Michel, M. FAURE Nicolas, M. FEINTRENIE Jean-Louis, M. GENET Dominique, M. GIRET Xavier, Mme GUDE Corinne, Mme GUITTON Marie, Mme HIERONIMUS Stéphanie, M. RICHARD Jérôme**

Pouvoirs : **Mme AUMONIER Céline pouvoir à Mme HIERONIMUS Stéphanie
Mme FAUGEROUX Christine pouvoir à Mme GUITTON Marie**

Absent excusé : **Mme VINCENT Elodie**

Absents non excusés : **M. COURTIN Alexis, M. PENNETEAU Luc**



MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET INFERIEUR OU EGAL A 10%

Vu le Code général de la fonction publique,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,
Vu le tableau des effectifs,

Mme la Maire informe l'assemblée :

Compte tenu d'un travail de fond qui doit être effectué sur différents dossiers, et plus particulièrement sur le cimetière, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Cette modification n'est pas assimilée à une suppression d'emploi car elle ne modifie pas au-delà de 10% la durée initiale de l'emploi.

Mme la Maire propose à l'assemblée :

De modifier la durée hebdomadaire de l'emploi en question à compter du 1er mars 2025 de la façon suivante :

- Ancienne durée hebdomadaire : 32 heures
- Nouvelle durée hebdomadaire : 35 heures

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- D'adopter la proposition de Mme la Maire

AR Prefecture

086-218602902-20250211-2502004-DE
Reçu le 24/02/2025

- De modifier ainsi le tableau des effectifs,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Fait à LA VILLEDIEU DU CLAIN, le 11 février 2025

La Maire
Michèle BOUTILLET



La Secrétaire
Corinne GUDE



Certifié exécutoire

AR Prefecture

086-218602902-20250211-2502004-DE
Reçu le 24/02/2025